

Bulletin Municipal N° 38

CHAUSSENAC

JUILLET 2007



Liberté Egalité Fraternité



**THEATRE – EXPOSITION –
PATRIMOINE – VACANCES...**

et bientôt la fête !



Élections présidentielles à Chaussenac :

Résultat du 1^{er} tour

Inscrits : 222
Votants : 189

Blancs et nuls : 4
Exprimés : 185

Olivier BESANCENOT : 5
Marie-Georges BUFFET : 6
Gérard SCHIVARDI : 0
François BAYROU : 23
José BOVÉ : 5
Dominique VOYNET : 1

Philippe de VILLIERS : 1
Ségolène ROYAL : 62
Frédéric NIHOUS : 9
Jean-Marie LE PEN : 20
Arlette LAGUILLER : 4
Nicolas SARKOZY : 49

Résultat du 2^{ième} tour

Inscrits : 222
Votants : 189

Blancs et nuls : 4
Exprimés : 185

Ségolène ROYAL : 101
Nicolas SARKOZY : 84

Mme SUZANNE doyenne de notre commune s'est déplacée pour effectuer son devoir républicain.



Élections législatives à Chaussenac :

Résultat du 1^{er} tour

Inscrits : 221
Votants : 154

Blancs et nuls : 4
Exprimés : 150

Alain MARLEIX : 68
Marie-Thérèse SALLES : 52
Odile JALENQUES : 0
Jocelyne DELMAS-VASSEUR : 4
Dominique DUMAZEL : 4
Pierre MORIN : 0

Marc PETITJEAN : 10
Muriel MONCHAL : 2
Liliane FUCHEY : 9
Michel FABRE : 0
Jean-Pierre LAGANE : 1

2^{ième} circonscription : **MARLEIX (UMP) élu**, BONY suppléant.

Communication en période électorale

Conformément au code électoral et pour respecter les règles spécifiques entrant en vigueur un an avant les élections municipales de mars 2008, l'édito du Maire est provisoirement suspendu.

Etat civil (premier semestre 2007)

Décès : dont transcription de décès de personnes nées à Chaussenac

- Le 08 mars : SENINGE Germaine Célestine épouse BLANCON, à Mauriac, née le 13 octobre 1931.
- Le 23 mars : TOURON Maria Louise, à Mauriac, née le 01 mai 1914.
- Le 7 avril : CHAZOULE Joseph Pierre, à Mauriac, né le 11 décembre 1926.
- Le 13 avril : MAS Denise Augusta, à Ally, née le 24 septembre 1932.
- Le 13 avril : LAROCHE Jean Marius, à Ydes, né le 04 août 1924.

Avis de mention de Mariage :



- Le 23 mai : MATHIEU Lucien Yves et COMTE Patricia Yvonne Mauricette, à Bormes les Mimosas (Var). Monsieur MATHIEU est né à Chaussenac en 1954.

Naissances :



- Le 05 mars : **Clément LESCURE**, de Michel et Mireille LESCURE du bourg.

Comice agricole

Remise des plaques aux éleveurs ayant présenté des animaux au comice d'octobre 2006.

NB : le comice 2007 se tiendra le samedi 13 octobre 2007. « La génisse et la fête du pain » a été repoussée en juillet 2008.



Finances communales

- **Des taux qui progressent moins que l'inflation...**

Le conseil municipal a voté les taux communaux suivants pour l'année 2007.

Taxe habitation : 7,95 % (8,96% moyenne départementale des communes de même importance)

Foncier bâti : 11,92 % (15,95% moyenne départementale des communes de même importance)

Foncier non bâti : 64,30 % (75,25 % moyenne départementale des communes de même importance)
soit + 2 % par rapport à 2006.

Compte tenu des bases d'imposition, le produit s'élève à 45 735 € soit + 10,7 % depuis 2001 (1,5 % par an). Ce produit représente seulement 23 % des recettes de fonctionnement. Alors que les dotations de l'Etat sont de 50 %...

- La santé financière des communes est mesurée par les services du Trésor Public à partir de plusieurs critères qui permettent de comparer les communes à l'échelle départementale ou régionale.

On peut souligner trois d'entre eux qui peuvent trouver une explication :

- ✓ **Premier critère** concernant les recettes de fonctionnement : le montant des impôts locaux payés par chaque habitant de Chaussenac s'élève en moyenne à 196 € alors que les moyennes départementales et régionales pour des communes de moins de 500 habitants sont de 335 et 265 euros. Ceci s'explique principalement par la faiblesse des taux d'imposition et l'ancienneté de l'habitat (base locative faible). La municipalité a toujours souhaité modérer le poids de l'imposition fiscale.

- ✓ **Deuxième critère** concernant les dépenses de fonctionnement : les charges de personnel représentent 49 % des charges de fonctionnement (soit 351 euros par habitant, la moyenne départementale pour des communes équivalentes est de 246 €). C'est également le choix de la municipalité de disposer de bons moyens en secrétariat (heures d'ouverture, service auprès des associations, information des habitants par la feuille du mois et le bulletin municipal), personnel à temps plein pour réaliser de nombreux travaux d'entretien, voirie, lagunes, eau potable, ...

- ✓ **Troisième critère** concernant l'endettement de la commune. L'annuité (remboursement du capital des emprunts et des intérêts) est de 102 € par habitant (la moyenne départementale est de 108 euros par habitant). Par contre, compte tenu du volume des emprunts réalisés et de leur durée de remboursement, l'encours est élevé : 967 € par habitant (il est de 631 € dans la moyenne départementale). Ceci s'explique par la réalisation d'emprunts pour des travaux de voirie, l'achat de la maison « Juillard » et l'aménagement de l'épicerie, bar et restaurant (Le P'tit Bonheur).

Il faut bien reconnaître que l'établissement des budgets communaux demande vigilance et précaution, trouvant son équilibre entre l'objectif d'offrir aux habitants les services et l'environnement les meilleurs, tout en maîtrisant la fiscalité.

Eau et assainissement

- Le réseau d'assainissement communal fait toujours l'objet d'un entretien vigilant : fauchage autour des trois lagunes, passage annuel de l'hydrocureur dans les canalisations du bourg, entretien de la petite station de relevage (au Tilleul). Une pompe a du être remplacée (1350 euros HT). Le contrôle systématique des systèmes d'assainissement individuel a été engagé par la communauté de communes (dont elle a la compétence). Un technicien de la SAUR est mandaté pour effectuer ce contrôle dans les prochains mois. L'obligation de disposer d'un champ d'épandage va poser problème pour certains propriétaires dont l'habitation est enclavée dans un village.
- Le renouvellement de la conduite d'eau entre le château d'eau et Cussac devra être exécuté fin juillet par l'entreprise CROUTE (coût : 73 000 euros HT, dont une subvention de 18 250 euros du Conseil Général).
- N'oubliez pas de vérifier régulièrement que votre réseau n'a pas de fuites (chasse d'eau, flotteur d'abreuvoir, ...).
- Volumes d'eau achetés annuellement au Syndicat des eaux Ally-Escorailles-Brageac :
 - Escladines : 6 232 m³ (2006) – 7 671 m³ (2005) – 6 653 m³ (2004)
 - Contres : 3 751 m³ (2006) – 4 872 m³ (2005) – 3 830 m³ (2004)

Pleaux, un canton rural en difficulté !

Plusieurs indicateurs et faits récents risquent d'ajouter le canton de Pleaux à la liste des cantons ruraux en déclin. Nous connaissons déjà la mauvaise démographie du canton où le nombre des décès dépasse le nombre des naissances, alors que les nouveaux arrivants sont en majorité des retraités ou des préretraités. Le nombre d'exploitations agricoles subit une lente érosion régulière ; un retraité n'étant pas systématiquement remplacé par un jeune agriculteur. Malgré, des carnets de commandes soutenus, le nombre d'artisans reste insuffisant, notamment dans certains corps de métiers (menuisiers, maçons,...). L'importance des surfaces boisées locales n'a pas permis de maintenir l'activité de scieries. La laiterie « Grange » à Loupiac dont la fermeture a été tenue dans un « secret surprenant » pendant plusieurs mois (le quotidien local évoquant le sujet le 6 avril 2007, alors que la laiterie avait cessé son activité depuis près de quatre mois !!). On voit ainsi disparaître la dernière laiterie-fromagerie du canton après celles d'Ally et de Chaussenac il y a déjà quelques années....

Informations diverses :

Le P'tit Bonheur

On a le plaisir de vous annoncer l'ouverture définitive du restaurant dans les nouveaux locaux construits par la municipalité et aménagés par Sonia Dorémus.

Crédit agricole

Assemblée générale : le rapport d'activités met en évidence l'importance des dépôts réalisés sur le Cantal : 71,8 millions d'euros (soit + 4 % par rapport à 2005). Par contre les prêts se sont élevés à 5,4 millions d'euros (dont 1,8 millions consacrés à l'agriculture) soit - 18 % par rapport à l'année précédente. Les investissements restent insuffisants par rapport aux capacités financières locales dues à l'importance des dépôts.

Les **aides européennes** à l'agriculture monopolisées par une minorité !!! ... Les statistiques de la Commission européenne indiquent que 18,5 % des producteurs européens ont bénéficié de 84,6 % des aides européennes. La France reste le 1^{er} pays bénéficiaire (7,5 milliards d'euros).

Message du 8 mai 2007

Rappelons-nous également cette idée qui dictait la conduite de ce symbole de la Résistance que fut **Jean Moulin** : « *Chercher ce qui vous unit plutôt que ce qui vous divise* ».

Devoir de mémoire : VERDUN

La dénomination de la route départementale assurant la liaison entre Bar le Duc et Verdun, communément désignée sous le nom de « Voie Sacrée » est désormais « Voie Sacrée Nationale ». Notre municipalité vient de se voir attribuer la médaille de la ville de Verdun et le titre de citoyen d'honneur de la ville de Verdun pour avoir soutenu cette reconnaissance de symbolique « Nationale » de la Voie Sacrée.

Des mots qui veulent bien dire ce qu'ils veulent ... « *Nous ne serons jamais égaux face à la maladie. Mais l'accès aux soins doit être égal pour tous.* » ainsi s'exprimaient les responsables de la **mutualité française** à l'adresse des candidats aux présidentielles en avril dernier.

Trafic routier dans le Cantal

Une première analyse des résultats permet de mettre en évidence une augmentation de trafic sur l'A75 de l'ordre de 2%. La proportion des poids lourds avec 14% du total du trafic continue aussi d'augmenter (entre 2005 et 2006).

Le trafic sur la R.N. 122 est quasi stable. Sur les autres routes principales du département dont la D 922 on enregistre une hausse moyenne du trafic de 1% pour une augmentation du trafic poids lourds de 3,5%.

Éclairage public

L'entretien de l'éclairage public réalisé par l'entreprise FORCLUM-LAVIGNE a nécessité 6 déplacements en 2006 pour effectuer le remplacement de 6 lampes, 2 amorces, 5 fusibles et condensateurs... . Le montant de ces travaux s'est élevé à 1 700 euros (tenant compte de la subvention du Syndicat Départemental d'électrification. Le coût en 2005 était de 984 euros.

La municipalité a profité d'une opération de renforcement de puissance de la ligne électrique pour procéder à l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone, avec pose de nouveaux candélabres sur la route du « bar ».

Le coût s'élève à 3 150 euros (charge étalée sur 2 années).

Où vont nos ordures ménagères ? ... SIETOM de Drugeac

6 500 tonnes ont été déposées en 2006, alors qu'ils étaient de 8 050 tonnes en 2005 : cette baisse résulte des efforts réalisés par les habitants pour le tri sélectif. Ces tonnages correspondent en moyenne au dépôt de 836 grammes par jour et par habitant. Le tarif facturé aux communes ou communautés de communes sera de 48 euros par tonne enfouie (hors ramassage). Il était de 26 euros/T en 2002 et de 45 euros/T en 2006.

Une campagne d'incitation au compostage a été lancée : chaque habitant volontaire a pu recevoir un composteur moyennant une participation de 8 euros environ (à commander auprès du SIETOM à Drugeac, tél. : 04-71-69-43-42).

On peut se féliciter qu'en trois ans, la pratique du tri sélectif s'est développée. C'est ainsi que 990 tonnes de matériaux recyclables ont été collectées en 2006 sur le territoire du SIETOM (soit + 4,4% par rapport à 2005).

NB : * les conteneurs du tri (emballages, verre, papier) sont installés près du terrain de football.

* les déchets non recyclables sont à déposer dans les conteneurs situés près de votre habitation, dans un sac plastique.

Environnement et plantation d'arbres :

La commune poursuit son programme de plantation d'arbres sur les chemins communaux et sur les couders. Une soixantaine de feuillus ont été plantés ce printemps (des hêtres, des charmes, frênes à fleurs, cytises, robiniers, noyers et deux arbres de judée). Souhaitons-leur bonne végétation et longue vie.

En l'espace d'une année, un arbre de grandeur moyenne absorbe 12 kg de gaz carbonique et rejette suffisamment d'oxygène nécessaire à une famille de quatre personnes.



Bibliothèque



Depuis quelques mois les dons s'accumulent au fond de l'ancienne salle de classe. Les cartons s'entassent, il devient urgent que les bénévoles s'attèlent à la tâche. Plusieurs journées vont donc être consacrées à l'enregistrement, l'indexation et la mise en rayonnage des livres. Quel travail ! mais quel plaisir de voir les étagères se remplir de nouveaux ouvrages, il y en a pour tous les goûts !

Merci à tous les donateurs, particulièrement aux deux derniers qui se reconnaîtront et grâce à qui, les catégories « roman et documentation » se sont grandement étoffées (même si tout n'est pas encore en place).

Le travail de bibliothécaire même bénévole, ne se borne pas qu'au rangement et aux permanences. Danièle Degoul et Jocelyne Tonier qui font désormais parties de l'équipe, ont participé jeudi 15 mars au stage « l'école du jazz tzigane en France et en Europe » à Saint Flour.

Danièle s'est également rendue au stage « les ressources électroniques en ligne » qui a eu lieu le mardi 24 avril 2007 à Aurillac.

Le mercredi 9 mai, c'est l'équipe au grand complet : Danièle, Jocelyne, Odile et Sylvie qui a effectué les derniers achats :

- Un roman russe d'Emmanuel CARRERE,
- De la pluie de Martin PAGE,
- Le tombeau des étoiles de Maxence FERMINE,
- Par une nuit ou la lune ... de Dai SIJIE,
- Le passage de la nuit de Haruki MURAKAMI,
- Le retour de Bernhard SCHLINK,
- La maison du retour de Jean-Paul KAUFFMAN,
- Le parfum d'antan de Milena AGUS,
- L'élégance du hérisson de BARBERY,
- L'éternité de l'instant de Z. VALDES.

A noter également l'envoi, par Madame FOULQUIER présidente de l'Association « Rosa Bonheur », de documentations supplémentaires concernant le peintre.

Au mois de septembre la bibliothèque participera au Festival « par monts et par mots » avec tout d'abord l'exposition « **Les mots de la gourmandise** » qui sera ouverte au public du **17 au 27 septembre 2007**, suivie d'une soirée lecture à voix haute avec le comédien Michel Giniaux et le musicien Vincent Dubus. Cette manifestation est organisée par la Médiathèque Départementale en collaboration avec la bibliothèque.

En attendant ce rendez-vous important la bibliothèque reprend ses horaires d'été. Elle sera ouverte seulement les lundis de 14 à 17 h 00 du 2 juillet au 10 septembre inclus. A partir du 17 septembre, les permanences reprendront normalement.



U.S.CHAUSSENAC

Cette saison se termine sans trompette ni tambour. Il est vrai que nous ne pouvons pas réaliser un doublé chaque année. L'essentiel est assuré, l'U.S.C. évoluera toujours en 1^{ière} division la saison prochaine. Il faut souligner la superbe réaction de ce groupe de copains qui a su se sortir des embûches de ce championnat.

Félicitations à nos entraîneurs, Christophe Borne et Stéphane Capel, qui avec beaucoup de métier ont su redynamiser cette équipe chaussenacoise. Vu la qualité de jeu lors des dernières rencontres nous pouvons avoir encore plus de regrets et nous aurions pu prétendre à des résultats bien meilleurs.

Ainsi va le foot, mais sentant ma plume encore alerte, je souhaite vous raconter une petite anecdote :

" Lors d'une rencontre au Stade de la Croix du Buis, alors que j'allais satisfaire une envie naturelle mais très urgente, j'ai pu surprendre une conversation entre « La Coquette » et « La Lombarde » magnifiques spécimens de la race salers appartenant à Christophe.

La Coquette disait alors à la Lombarde :

- Tis ne trouves pas que ça joue vachement meuh à Chaussenac ? Leur foot est beaucoup plus léché ! Mais je me demande bien pourquoi Bernard crie comme un taureau ? Les chaussenacois gagnent 3 à 0 !

Il est vrai que ces demoiselles à la robe acajou n'ont pu assister à toutes les rencontres durant l'hiver. Mais si tous les matchs avaient été retransmis sur le petit écran elles auraient sûrement murmuré entre elles :

- Ça va de mal en pis à Chaussenac ! C'est pas étonnant que Bernard brame aussi fort !

Tout cela pour vous dire que les vaches connaissent et apprécient la pratique du foot, mais aussi pour constater que Bernard a besoin de s'exprimer dans toutes les situations surtout lorsqu'il a décidé d'arrêter la clope. "

Pour en terminer, je félicite Emmanuel Marquet qui a repris la présidence lors de la dernière assemblée générale.

Si durant le mois d'août vous croisez sur les chemins des « Montanous » notre nouveau Président (celui de l'USC) en petites foulées, il sera sûrement accompagné de tous ses joueurs, afin de préparer au mieux la saison 2007-2008.

Le rendez-vous du 14 juillet pour fêter les 70 ans de l'U.S.C. a été aussi l'occasion de me réconcilier avec mon ami Bernard.

Christian LESCURE

Composition du nouveau bureau :

Président d'honneur : Jacques KLEM

Président : Emmanuel MARQUET

Vices-Présidents : Nadia BORNE, Christian LESCURE

Secrétaire : Michel LESCURE

Secrétaire adjoint : Christophe BORNE

Trésorier : André CHAMELOT

Trésorier adjoint : Albert LAVERGNE

Membres du bureau : Christelle BORNE, Christophe CHARLES, Christophe LAYAC, Viviane LOCHES, Philippe MAIMPONTE, Christophe NEIGE, Serge VANTAL.

Photo souvenir

1^{ière} saison 1937-1938 de l'Union Sportive Chaussenacoise



En haut de gauche à droite : Jeannette BONAVE, Yves ESPINOUSE, René AMBLARD, Aimé MAZET, Lucien CHAZETTE, André PAU.

Accroupis : COUDERT, l'Anglais, René HAUTEMAYOU, Raoul MAZET, Jean-Marie CAULUS, Marcel CHARLES.

Association du Patrimoine de Chaussenac

Les premiers mois de l'année ont été occupés par la préparation des événements de ce printemps et de cet été. Vingt-deux personnes ont participé à la sortie organisée le 3 juin à Nohant, sur les traces de George Sand et Frédéric Chopin. Cette journée qui a été un véritable succès : Concert le matin, suivi d'un déjeuner, l'après-midi a été consacrée aux visites : tout d'abord de l'église romane de Vic et de ses fresques romanes, puis le domaine de Nohant, son parc et le château, avant de rentrer à Chaussenac.

Les événements de l'été occupent aussi beaucoup l'Association. La pièce de théâtre qui a eu lieu le samedi 30 juin. Soixante-dix personnes ont partagé cette soirée culturelle. Encore merci, à la compagnie « Les 3 coups ».

L'exposition photo « Quoi de 9 ? » à Chaussenac, du 7 au 15 juillet, avec 9 photographes dans 9 lieux de Chaussenac pendant 9 jours associant l'art de la photo et la découverte du patrimoine.

Comme tous les ans, nous nous réunirons au cours de l'été pour l'Assemblée générale de l'Association.

Le bureau.

« L'aménagement culturel du territoire serait du point de vue de l'état une chose achevée ? La question du développement culturel de la Nation doit être laissée à la seule initiative locale décentralisée, aussi pertinente soit-elle, ou ... à celle d'une industrie du loisir de masse ? »

Christian Habouzit, metteur en scène de la troupe théâtrale « Les 3 coups » 2007.



Inauguration de l'exposition « Quoi de 9 ? » : plus de 600 visiteurs pour la première édition !!

Comité des Fêtes

Cette année encore, notre village s'est transformé agréablement avec les illuminations de Noël.

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes s'est tenue le 3 février 2007. La composition du bureau reste la même qu'en 2006. Toutefois, des bénévoles sont venus grossir la liste des membres actifs (M. et Mme Goettelmann, Mme Gonzalvez, M. Sébastien Lac et M. Emmanuel Marquet). Nous les remercions vivement. Tous les bénévoles sont les bienvenus pour continuer à faire vivre notre village.



Une manifestation festive pour commencer l'été, la **Fête de la Musique** du samedi 23 juin avec deux groupes de Mauriac : « La Bande à Lucienne » et « Circus Compagny », fête de plus en plus appréciée par tous, jeunes et aînés.

Suivra notre **Fête Patronale** qui aura lieu les 4-5-6 août.

Dés le début de la fête, nos enfants profiteront cette année de l'installation de deux manèges : « Les Petits Cochons » et les « Mini-scooters ». Nos petits apprécieront sans aucun doute.

Samedi 4 août

▪ de 16 à 18 heures auront lieu des jeux style « Inter Village » ouverts à tous, petits et grands. Du rire en perspective ! Ces jeux seront sans danger.

▪ à 20 h 30, pour clôturer cette première journée, nous nous retrouverons autour d'un repas avec Potée auvergnate, fromage et dessert. (sur réservation, avant le 1^{er} août au 04-71-69-05-96 ou 04-71-69-06-88, tarifs : 13 € adulte et 5 € pour les enfants de moins de 12 ans.)

Dimanche 5 août

Le dimanche débutera par :

▪ la messe solennelle à 11 heures suivi d'un dépôt de gerbe, puis d'un vin d'honneur.

▪ de 16 à 18 h, l'après-midi sera animé par un groupe racontant l'histoire du « tour », accompagnée d'un accordéon.

▪ le dimanche se terminera par la retraite aux flambeaux, et avec ces mêmes flambeaux, les enfants nous emmèneront au feu d'artifice et au bal animé par Stéphane Damprund.

Lundi 6 août

Notre fête se clôturera par un concours de pétanque ouvert à tous.

En vous souhaitant à tous une belle fête, et un bel été dans notre village et de bonnes vacances.

La secrétaire.

